

Canicules et fortes chaleurs

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il vous suffit de contacter la mairie.



Documents

[Plan canicule](#)

Liens utiles

[Plus d'infos sur le site de la solidarité santé du gouvernement](#)

Contact

En cas de malaise, appelez le **15**

Plateforme téléphonique d'information canicule

0800 06 66 66